



- Présences Monsieur Martin St-Georges, organisateur communautaire et président du conseil multidisciplinaire
Monsieur Guy Jolicoeur, travailleur social et vice-président du conseil multidisciplinaire
Madame Émilie Mercier, ergothérapeute et secrétaire du conseil multidisciplinaire
Madame Carole Vacher, psychologue et trésorière du conseil multidisciplinaire
Madame Cynthia Adolphe, éducatrice spécialisée
Monsieur Sylvain Dubé, travailleur social et responsable des communications du conseil multidisciplinaire
Monsieur Guy Bourgie, éducateur spécialisé
Monsieur Ahmed Douadi, technicien en génie biomédical
Monsieur Sylvain Lemieux, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée et directeur des services multidisciplinaires
- Invités Madame Sylvie Martel, directrice adjointe des services multidisciplinaires – volet pratiques professionnelles
Madame Michelle Gadoury, conseillère cadre innovation et pratiques exemplaires
Madame Sylvie Boutin, coordonnatrice des services psychosociaux, première ligne et bénévolat
- Absences Monsieur Yvan Gendron, président directeur général
Madame Julie Dumas, nutritionniste
Madame Roselyne Héту, assistante-chef inhalothérapie

La secrétaire de la rencontre est Florence Mancel, en remplacement de Martine Gélinas

1. **Constatation du quorum et ouverture de la réunion**

Le président constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 14 h 10. Le président propose de modifier l'ordre du jour et de modifier la séance de travail du 11 avril en réunion ordinaire.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté suite à des modifications :

- ⇒ La présentation de la transformation de la DSM est avancée au point 3;
- ⇒ Les points en relation avec l'adoption des règlements à la suite;
- ⇒ Tous les autres points seront remis au prochain CECM du 11 avril 2017.

Nouvel ordre du jour :

1. Ouverture de la rencontre
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Transformation de la direction des services multidisciplinaires

4. Suivis des comités internes
 - 4.1. Comité de coordination des comités de pairs
 - 4.2. Comité de révision des règlements de régie interne
5. Clôture de réunion

3. Information portant sur la transformation de la direction des services multidisciplinaires(DSM)

Monsieur Sylvain Lemieux introduit la présentation en faisant un retour sur la création à la direction programme santé physique générale et spécialisée (DPSPGS) d'une salle de pilotage tactique (incluant la direction des soins infirmiers (DSI), la direction des services professionnels (DSP) et la direction des services multidisciplinaires (DSP)). Les autres directions n'en sont pas toutes à cette étape.

Mesdames Sylvie Martel, Sylvie Boutin et Michelle Gadoury présentent le dossier. L'objectif de cette transformation est de «réaliser une révision des processus de travail pour assurer une offre de service qui répond aux exigences du bon professionnel, à la bonne place, au bon moment et qui fait la bonne chose (circuit d'exception) dans le but d'atteindre les objectifs d'organisation du travail, de sécurité de la clientèle, et l'amélioration des délais tout en respectant les balises financières». La mise en place de la continuité des soins sur 7 jours se fera progressivement, par trajectoire et s'étendra à tous les secteurs;

Les centres d'intérêts et les freins rencontrés sont la :

- ⇒ Définition et l'utilisation des titres d'emploi et leur description de tâches;
- ⇒ Révision des rôles, de l'encadrement de la pratique professionnelle et la mission universitaire (santé mentale inclusivement);
- ⇒ Meilleure communication et transmission de l'information;
- ⇒ Meilleure compréhension pour mieux répondre aux interrogations des membres et des professionnels;
- ⇒ Clarté des mécanismes de la première ligne;
- ⇒ Disparité dans les rédactions de rapports des professionnels et perte de temps;
- ⇒ Qualité des différents rapports (dans le mandat du CECM);
- ⇒ Peur de diluer le travail en mettant en place la continuité des services sur 7 jours;
- ⇒ Liaison entre les services;
- ⇒ Difficulté d'obtenir l'information sur les patients en temps réel;
- ⇒ Communication à l'interne.

Des travaux sont actuellement en cours sur :

- ⇒ L'identification de l'offre de service du CIUSSS qui sera suivi de son optimisation;
- ⇒ La liaison entre les services;
- ⇒ La clarification des nuances des postes de professionnels;
- ⇒ La suppression des dédoublements de tâches (sans diminuer la qualité).
- ⇒ L'harmonisation de la rédaction des différents rapports des professionnels (nouvelles normes à venir), tout en prenant en compte le contexte des pratiques par catégorie;
- ⇒ L'identification du nombre de guichets et leur nombre d'équivalents temps complet;
- ⇒ La communication et la transmission de cette transformation dans les différents secteurs (les médecins seront aussi rencontrés).

Pour faire suite à la présentation, les membres demandent :

- ⇒ Un plan de communication relativement à l'organisation des services, pour l'externe par le service de la DRHCAJ.
- ⇒ La mise en place d'un logiciel qui permettra de faire électronique la tenue de dossier;
- ⇒ Plus d'informations sur les mécanismes de la première ligne;
- ⇒ La transmission aux membres de la liste des projets.

4. Suivis des comités internes

4.1. Proposition des procédures d'encadrement et plan d'action 2016-2017 du comité de coordination des comités de pairs

Les membres ont reçu les documents suivants :

- Sommaire du comité de coordination des comités de pairs, daté du 15 mars 2017;
- Document portant sur le «plan d'action 2016-2017»;
- Document portant sur les «Comités de pairs : procédures d'encadrement», daté de l'automne 2016.

CONSIDÉRANT que le conseil multidisciplinaire a la responsabilité de « constituer, chaque fois qu'il est requis, les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et à l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle » et que « lorsque requis, le CECM du conseil institue des comités de pairs », tel que stipulés respectivement aux articles 2.2 et 6.2 de nos règlements de régie interne;

CONSIDÉRANT que les procédures d'encadrement devaient être révisées;

ATTENDU que le comité de coordination des comités de pairs a été mandaté pour réviser les procédures d'encadrement;

ATTENDU que les membres ont demandés des modifications lors de la présentation, le texte se lira tel que :

6 a) Informer le ou les chefs de service concernés de sa démarche dès le début de la démarche de création du CP;

Formulaire 1, page 2:

<i>Supérieur immédiat / Chef de service soutient la démarche du CP</i>	
<i>Oui</i>	<i>Non</i>

**** si la case «non» est cochée, cela ne signifie en aucun cas que le CP sera refusé. La décision finale est prise par le comité exécutif du CM seulement ****

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'approuver par voie électronique le document final portant sur les procédures d'encadrement et le «plan d'action 2016-2017» et de le recommander pour adoption à l'assemblée générale du Conseil multidisciplinaire du 6 juin 2017.

4.2. Proposition de modifications des règlements de régie interne du Conseil multidisciplinaires

Les membres ont reçu les documents suivants :

- Sommaire du comité de révision des règlements de régie interne, daté du 15 mars 2017;
- Document portant sur le «Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal», daté du 11 février 2016;
- Document portant sur les «Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire –Propositions de modifications», daté du 21 février 2017.

CONSIDÉRANT que le Ministère de la Santé et des Services sociaux a transmis un projet type des règlements de régie interne à tous les établissements en septembre 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil multidisciplinaire en assemblée générale du 25 avril 2016 a décidé de réviser complètement les règlements de régie interne;

CONSIDÉRANT que le règlement doit s'adapter à la réalité de notre territoire;

ATTENDU qu'un comité de révision des règlements de régie interne a été créé et mandaté pour effectuer la révision;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de

- Valider l'exactitude des modifications avec les services juridiques du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal;
- Faire approuver les modifications par le Ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Recommander au conseil d'administration d'approuver la mise à jour du «*Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal*».

Prochaine rencontre

La prochaine réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal se tiendra le mardi 11 avril 2017.

5. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant écoulé, il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de lever la réunion à 15 h 30.

SECRETAIRE

PRÉSIDENT